

Inauguration d'un nouveau giratoire à Ollioules au nom de « Giratoire de l'Ordre des Palmes académiques »

le 1^{er} mars 2019

C'est sous un soleil de printemps et en présence de nombreuses personnalités de la vie publique que M. Roger Bénéventi, Maire de la Ville d'Ollioules - commune très active de 13.500 habitants située à l'ouest de Toulon - a inauguré solennellement deux nouveaux « ronds-points » sur une route départementale assez fréquentée, dont un au nom de « Giratoire des Palmes Académiques ».



Des membres et amis de notre Section de l'AMOPA, venus de différentes parties du Var, entourant le Bureau et son Président Jean-Michel Legras, qui représentait le Président de l'AMOPA nationale, Michel Berthet, ont assisté à cet événement remarquable.

La Ville d'Ollioules a dédié à cette inauguration une page sur son site Internet dont nous présentons ici des extraits nous concernant :

En présence de Mme Cécile Muschotti, députée de la circonscription, Mme Lohet inspectrice de l'éducation nationale représentant l'Inspecteur d'Académie, M Jean-Michel Legras, président de l'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques et des élèves des écoles Simone Veil et Ste Geneviève, le maire a dévoilé la plaque portant le nom de « Giratoire de l'Ordre des Palmes Académiques ».

« C'est un beau symbole pour un giratoire dédié à tous ceux qui ont fait de l'enseignement je dirais, un sacerdoce, puisque l'attribution des palmes académiques récompense notamment les personnes pour leur implication dans des activités relevant du Ministère de l'éducation nationale. Notre commune accorde beaucoup de valeur à l'enseignement et à celles et ceux qui en ont la charge. Cette dénomination est une preuve de plus de notre attachement aux valeurs qui font le fondement de la République ».



C'est Monsieur Legras qui a fait la présentation historique de l'Ordre des Palmes Académiques, placé comme le premier des 4 ordres ministériels, qui prennent place au plan protocolaire après les deux ordres nationaux que sont la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite ainsi que la Médaille Militaire.

Dans son discours, le maire a indiqué que cette dénomination était la suite logique de 3 précédentes réalisations, le « Giratoire des Médailleurs Militaires » sur la RDN8 et la RD92, le « Giratoire de la Légion d'Honneur » sur la RDN8 et le « giratoire de l'Ordre National du Mérite » sur la RD 206. Il a précisé que dès la fin des travaux de l'échangeur, un des deux giratoires serait dénommé « Ordre du Mérite Agricole. »



La cérémonie se terminait par une petite réception dans la cour de l'École Simone Veil, desservie, comme l'École Sainte Geneviève juxtaposée, par le nouveau giratoire. Des élèves des deux établissements ont participé avec fierté à l'événement